

**2010/2875 - Mise en sécurité électrique du Stade de Gerland 353 avenue Jean Jaurès à Lyon 7e - Opérations n°s 07031832 et 07031833 - Lancement de l'opération de travaux et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2009-1, programme 20004 (Direction de la Construction) (BMO du 04/10/2010, p. 2006)**

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Je donne la parole à M. Geourjon.

Mme GAY Nicole, rapporteur : C'est très bien, Monsieur le Maire, même plus la peine de présenter les dossiers. Mai j'ai bien compris dans quel élan vous étiez les uns et les autres engagés sur des grands projets, donc je donne la parole, puisque vous avez présenté le dossier à M. Geourjon.

M. LE MAIRE : Non, la parole, c'est moi qui la donne, mais j'aurais dû vous la donner à vous !

(Rires.)

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il y a près de deux ans, dans le cadre de la Mission d'Information et d'Evaluation des équipements sportifs de Gerland, que nous avons demandée au niveau de l'Opposition, le responsable technique du Stade de Gerland nous avait déjà alertés sur l'absolue nécessité de remettre à niveau l'alimentation électrique du stade. Alors, oui nous voterons, bien évidemment, cette délibération, en souhaitant qu'il ne faille pas attendre deux ans de plus pour que cette nouvelle installation soit opérationnelle.

Nous regrettons cependant que malgré cet important délai de réflexion, ces travaux de mise en sécurité ne soient pas inclus dans un programme plus global de jouvence.

En juin 2009, dans les conclusions que nous dressions après six mois de travail de la mission d'évaluation, nous insistions alors que la nécessité de poursuivre ce travail collectif via la création d'une mission d'étude et de propositions. En effet, quand il s'agit de projets à 10 ou 20 ans, de projets impliquant des financements très importants de plusieurs dizaines de millions d'euros, il doit y avoir un travail de l'ensemble des élus municipaux au service des Lyonnais au-delà des notions de majorité ou d'opposition. C'est une nouvelle vision de la politique moins personnelle et plus collective, plus proche des pratiques du milieu professionnel ou associatif. Mettre en œuvre cette proposition permettrait une véritable modernisation des pratiques municipales. Aussi, à l'occasion du vote de ce rapport, nous vous renouvelons cette proposition.

D'autre part, dans le cadre du projet de Grand Stade, la Société OL a indiqué que seulement 22 % des spectateurs étaient Lyonnais ou Villeurbannais. On peut penser que quelque soit l'occupant futur du stade, les proportions seront sensiblement les mêmes. A cette

occasion, d'ailleurs, puis que l'on parle du stade de Gerland, je souhaite saluer le très beau match du LOU ce week-end à Gerland. Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Maire, d'engager des discussions avec le Président du Grand Lyon pour transférer la compétence « Stade de Gerland » au Grand Lyon. Le stade étant de fait un équipement d'agglomération, il nous paraît normal et juste que les importants budgets à venir de rénovation du stade soient supportés par l'ensemble de l'agglomération et non pas uniquement par les contribuables lyonnais. Je vous remercie.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement :  
Monsieur le Maire, voilà plusieurs mois que la Mission Gerland a rendu son rapport et aujourd'hui, vous nous demandez de voter des travaux, mais vous n'avez toujours pas de plan pour l'avenir de ce site. Et contrairement à M. Geourjon, je ne pense pas que ce soit à l'ensemble du Conseil de faire des propositions, mais c'est bien à l'Exécutif d'avancer sur l'avenir de ce site.

Pour nous, Lyon Divers Droite, Gerland, c'est d'abord et bien sûr le grand stade qui va être libéré par l'OL. Et c'est bien ainsi. Mais, nécessité économique, le grand stade a besoin d'un club résident. Et hier, en termes de résultats sportifs comme d'affluence, le LOU a su transformer l'essai à Gerland ! Bravo ! Il a démontré qu'il était capable de succéder à l'OL. Mais n'oublions pas que Gerland n'est pas qu'un stade ! C'est aussi un complexe sportif et ce sont aussi des équipements souvent vétustes.

Sur le palais des sports pour commencer. La Commission Gerland l'a admis, il est dans un état critique et offre en l'état actuel des capacités d'extension insuffisantes pour les besoins de notre ville. Les constats sont là, partagés par tous, je crois, mais que fait-on aujourd'hui ? C'est une question.

Il devient urgent de se pencher sur la future vocation du site. Si le bâtiment est un témoin de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, il n'est ni inscrit, ni classé au titre des monuments historiques. Tout est possible donc pour que Lyon dispose enfin d'une véritable salle omnisports, moderne, polyvalente, pour accueillir de grands événements sportifs et culturels.

Je n'oublierai pas la plaine des jeux qui joue un rôle majeur pour la pratique sportive à Lyon. On le sait, on manque cruellement de terrains dans notre ville, que ce soit pour les loisirs, pour les associations sportives comme pour les clubs professionnels.

Il nous paraît donc indispensable de maintenir cette vocation sportive sur la totalité des 16 hectares de la plaine de jeux. Les amateurs, les clubs et les professionnels doivent pouvoir y trouver leur place sur une base juste de répartition et d'une meilleure optimisation des terrains que ce n'est le cas aujourd'hui.

Et si le palais des sports et la plaine des jeux doivent évoluer pour rayonner bien au-delà du quartier, la piscine dont on vient de parler, répond, quant à elle, à des réels besoins de proximité. C'est un équipement important pour les habitants comme pour toutes les personnes, de plus en plus nombreuses, qui travaillent ou étudient dans ce secteur de Gerland et le bâtiment d'avant-guerre nécessite d'être rénové. C'est une évidence là aussi, qui je crois, est partagée par tous.

Pour nous, Gerland doit rester un site à vocation sportive et c'est ce que nous avons envie de dire ce soir, ici, publiquement dans ce Conseil municipal, au service de l'ensemble de la ville. Nous pensons qu'il est nécessaire d'avancer sans tarder si vous voulez réellement faire du sport à Lyon, un pôle d'excellence, comme vous l'aviez annoncé ici-même à plusieurs reprises.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, je ferai une intervention rapide, car je ne vais pas revenir sur tous ce qui a été dit. Mais je veux simplement de nouveau insister, moi aussi sur les suites à donner à la mission Gerland.

Nous avons eu l'occasion de mener cette mission tous ensemble. Je pense que tous les participants en étaient satisfaits et nous avons évoqué la vétusté d'un certain nombre de ces équipements.

A plusieurs reprises, nous vous avons questionné - c'est vrai que vous allez nous trouver répétitifs - mais il y a un bon moyen d'interrompre la répétition, il suffit de répondre ou de décider d'une suite à donner. Nous vous avons interrogé, nous l'avons fait encore à travers Pierre Delacroix sur la question de la piscine de Gerland, nous l'avons fait au Conseil municipal sur l'avenir du Palais des sports face à l'arrivée prochaine dans l'agglomération d'une grande salle de type Arena. Décidez-vous de le rénover ou pas ? Nous croyons qu'il est urgent d'avoir une réflexion, ensemble, sur ce site plutôt que de procéder par petites touches, et de prolonger la discussion sur la forme que vous choisirez, mais que nous ayons sur le site sportif de Gerland une suite à donner à cette mission d'information que nous avons menée tous ensemble. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : M. Tête et ensuite M. Braillard.

M. TETE Etienne, Adjoint : Si vous voulez, comme il y avait un ordre à respecter.

M. LE MAIRE : M. Braillard interviendra après vous pour répondre en tant qu'Adjoint.

M. TETE Etienne : Si c'est l'occasion d'avoir un débat riche en informations, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Sur ce dossier où il s'agit de 750 000 euros de travaux d'électricité, nous voterons bien sûr ce rapport et d'une certaine manière, on peut s'en réjouir. La somme est importante, elle est globalement à la grandeur de l'équipement et ceci explique cela.

Les travaux avaient déjà été prévus au cours des années 2006 puisque lors d'une visite de chantier, en tant qu'Adjoint, on en avait discuté. Mais à l'époque on les avait différés parce qu'en 2010, c'était le départ de l'Olympique Lyonnais.

Force est de constater que ce délai de départ pour la saison 2010 de l'Olympique Lyonnais n'est pas tenu et que la question de l'avenir de Gerland se repose à chaque fois que nous apprenons de mauvaise information sur le départ de l'Olympique Lyonnais à Décines.

C'est pour cela que l'intelligence veut que nous ayons toujours un plan B, en arrière pensée. Mais cette arrière-pensée peut devenir une première pensée.

Il faut un plan B, parce que je crois qu'il n'est jamais bon de mettre tous ses œufs dans le même panier. C'est de la sagesse populaire, mais ô combien le peuple est sage.

La deuxième chose, c'est que les signes d'inquiétude sont permanents, récurrents et qu'ils apparaissent de mois en mois sur le dossier de Décines.

Rappelez-vous, nous étions en janvier 2010, notre Groupe Europe Ecologie, Les Verts et apparentés, s'inquiétait sur la faisabilité financière pour le groupe. D'aucun, dans un certain nombre d'assemblées nous ont fortement critiqués comme si les écologistes n'avaient pas de compétences financières. Six à sept mois après, les faits donnent raison à notre Groupe. Le déficit est de 35 millions d'euros, soit 22 % du chiffre d'affaire hors taxe. Ce n'est pas bien.

Les fonds propres, dont on nous rabat souvent les oreilles, sont passés de 167 millions d'euros à 130 millions d'euros. Il ne faut pas regarder que cela. Vous savez que les fonds propres dépendent de l'actif qui n'est pas circulant et s'il est trop bloqué, les fonds propres n'apportent pas des moyens. Il faut regarder la trésorerie. Elle est passée de 102 millions d'euros à 36 millions d'euros.

On nous explique, car nous lisons attentivement les documents de l'OL, disponibles sur internet et pas seulement pour les actionnaires rassurez-vous, on nous explique donc que les marchés du transfert sont atones. C'est toujours une double inquiétude. La première c'est que les 100 et quelques millions d'euros de la valeur du patrimoine des joueurs peuvent ne plus être à cette valeur. Si le marché est atone, on ne peut pas vendre, vous le savez bien et c'est là la difficulté.

La deuxième chose, c'est qu'un certain nombre d'économistes du foot business, se demandent si nous ne sommes pas arrivés à la « bulle » financière du marché de transfert des joueurs et que nous sommes en haut de la bulle qui commence à se dégonfler. C'était donc le deuxième élément.

Le troisième élément inquiétant que vous avez peut-être moins vu dans la presse, c'est l'intention tout à fait nouvelle puisque ce n'était pas dans le projet de financement d'origine -encore un événement nouveau- de faire appel à 25 M€ d'obligations convertibles en actions. Je ne vais pas vous expliquer trop longuement ce que c'est, j'espère que c'est connu, mais souvent dans le monde des affaires, quand on utilise cette méthode de financement, c'est que l'on est inquiet. Si on a vraiment confiance dans sa société et que l'on sait que l'on va facilement pouvoir lancer de nouvelles actions, cela fait une belle valorisation des actions anciennes, on lance directement une augmentation de capital.

Souvent quand on a besoin de faire un emprunt, on va voir les banques. Quand on fait ce secteur intermédiaire, les obligations convertibles, c'est en général que l'on a des difficultés et que pour ceux qui lancent les obligations convertibles en actions, c'est une manière d'être doublement gagnant à la hausse et à la baisse. Je peux plus longuement vous expliquer si certains ne connaissent pas cela, mais je ne voudrais pas être trop long...

M. LE MAIRE : Nous avons tout notre temps !

M. TETE Etienne : C'est simple, puisque l'on détermine une parité de départ, quand vous êtes à la baisse, ceux qui ont souscrits et qui sont à la fois actionnaires et qui ont les obligations, ne perdent pas du pouvoir au moment de la baisse des actions puisqu'ils ont gardé un pourcentage important grâce à la conversion des obligations. Si par hasard, c'est à la hausse, très naturellement ils bénéficient de la hausse pour leurs obligations convertibles, etc... C'est une des méthodes, quand on est actionnaire de départ et que l'on rachète des obligations -ce qui est l'intention annoncée- pour gagner à la hausse et à la baisse, cela rappelle le tunnel sous la Manche, à titre de comparaison.

Les signes d'inquiétude sont là et je pense que nous avons, collectivement, à réfléchir d'un plan « B » et je crois que cela n'est déshonorant pour personne que de se dire « j'ai eu la volonté politique, le privé ne suit pas, et bien politiquement nous sommes capables de décider autrement ».

(Une personne dans le public crie « bravo ».)

M. LE MAIRE : Monsieur Jeandet, chantez la Marseillaise, ça nous manque !

(Rires.)

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je voudrais faire quelques réponses mais j'avoue, et je le dis en toute amitié, être un peu interloqué par ce que je viens d'entendre de la part d'Etienne Tête. Pourquoi ? Parce que de tous les projets de rénovation de stade s'inscrivant dans la candidature de l'Euro 2016, candidature à laquelle il affirmait que la France ne l'aurait jamais –il y a même un repas chez Bocuse qui est dû, n'est-ce pas Etienne ?- permettent à toutes les grandes villes de rénover leur stade.

Il faut savoir qu'il n'y a qu'un seul projet privé, c'est celui d'OL Land. C'est-à-dire qu'il n'existe qu'un seul projet où le club décide de faire l'investissement sans aller frapper aux portes de la collectivité. On peut, pendant dix minutes faire une lecture des comptes de l'OL qui, cette année, a un déficit de 35 M€, cela a été expliqué, mais il y a deux ans il y avait plus 16 M€, mais j'allais dire cela reste une société privée cotée en bourse, qui a des obligations d'information, ce qui veut dire qu'aujourd'hui on est en totale transparence et on peut s'intéresser à la santé financière d'une société.

Si le plan « B », c'est de dire que dans d'autres villes le contribuable doit participer au financement du stade à hauteur de 170 à 200 M€, comme c'est le cas à Bordeaux ou à Marseille, êtes-vous d'accord pour aller devant les électeurs, les contribuables et leur dire « Etes-vous d'accord pour mettre 200 M€ dans un projet public privé dont la seule vocation est une utilisation par une société privée ? », avec bien sûr une redevance liée à la loi Buffet, et qui est une obligation. Voilà notre plan « B ».

Notre plan à nous, est de faciliter, d'aider une société qui a décidé de construire elle-même son stade et de le financer intégralement. Donc, je pense que le plan « B » dont on parle fait que si le contribuable doit participer, il faut le dire à un moment donné parce que depuis des mois et des mois, il est bon ton de dire que le projet OL Land est un projet privé, mais l'alternative c'est que le contribuable doit participer et là c'est un autre débat, et ça mérite débat.

En ce qui concerne les autres interventions, je dois dire que par contre je félicite M. Broliquier, car dans l'Opposition, s'il y en a un qui sait ce qu'il dit, c'est lui, car Monsieur Havard, vous vouliez parler peu et je ne sais toujours pas, avec vous, où va jouer l'OL. J'avoue que je ne le sais pas, peut-être...

M. HAVARD Michel : Personne ne le sait !

M. BRAILLARD Thierry : Si, il ne faut pas se moquer tout de même, vous savez très bien qu'un projet est prévu à Décines ! J'aimerais que vous me disiez une bonne fois pour toute, quelle est votre position. M. Hamelin l'a dit : il pense que l'OL doit rester à Gerland, M. Broliquier pense que l'OL doit aller au Montout et que le LOU doit aller à Gerland. M.

Geourjon avait écrit également que le LOU devait aller à Gerland, et que ce que nous avons vu ce week-end confirmait le fait que le LOU pouvait très bien occuper Gerland, même si on nous disait il y a 2-3 ans que c'était impossible. Jouer devant 5.000 personnes au stade de Gerland cela ne se ferait pas, alors qu'il y avait plus de 32.000 spectateurs sur un match très intéressant.

C'est facile de toujours critiquer, sauf qu'à un moment donné, gouverner c'est choisir, et il faut dire « les choses sont claires, c'est ici qu'il faut aller, c'est ici que cet équipement doit servir ». Ce qui veut dire, pour conclure, par rapport à Gerland, qu'une étude a été lancée, car nous travaillons avec le LOU Rugby pour voir à terme, comment Gerland sera utilisé en configuration rugby. Vous savez par exemple que les spectateurs du rugby aiment bien sentir l'odeur du pré, comme on dit, peut-être faudra t'il penser à ouvrir les tribunes des virages Sud et Nord, c'est une idée qui est actuellement travaillée. Quant à l'OL, parce que c'est l'intérêt national et l'intérêt général, il faut arrêter de polémiquer et permettre à ce que ce Grand stade voit le jour le plus rapidement possible. Je crois vraiment que c'est l'intérêt de notre agglomération. On peut se féliciter d'avoir quelqu'un comme Jean-Michel Aulas qui, à la tête de son club, a décidé de se lancer dans un très beau projet qui mérite notre soutien.

M. LE MAIRE : Merci bien. Je vais dire quelques mots sur ce dossier. D'abord, je dois dire que depuis le départ, on a une vision assez claire de ce qu'il faut faire dans l'agglomération. On va dire qu'on a trois grands sports qu'il faut promouvoir, en termes d'enceintes : créer un grand stade pour l'OL, permettre par la création de ce grand stade de libérer Gerland pour mettre le LOU à Gerland et essayer de créer une grande salle dans l'agglomération qui pourrait servir pour le basket, le tennis, c'est la raison pour laquelle je parle de quatre sports.

J'élimine tout de suite le dernier car lorsque l'on me dit « pourquoi ne faites-vous pas quelque chose pour la halle des sports », et bien j'attends de savoir, par courtoisie envers mes Collègues, ce qui se passe sur d'autres communes de notre agglomération, car il ne s'agit pas exclusivement de Lyon mais d'une vision collective de l'agglomération et j'attends de voir ce qui va se passer. Mais rassurez-vous je ne vais pas attendre des années et des années.

Sur le reste, que de critiques sur le stade ? Tout d'abord, il n'est pas bien situé. On peut ne pas voir le mouvement, mais on voit bien aujourd'hui que le mouvement de développement de l'agglomération se fait sur l'Est Lyonnais. Aujourd'hui, cet « Est » est encore très largement un faubourg, mais comme étaient des faubourgs les 9<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, etc... On voit avec quelle rapidité ils se sont développés. Cet Est de l'agglomération, si nous faisons venir de grands équipements comme le stade de l'OL, après la venue de cet équipement, il va se transformer à une vitesse grand « V ».

Deuxièmement, on nous disait « c'est mal desservi ». On prend chaque fois au pied de la lettre tous ces arguments et on monte

progressivement des projets de desserte. Le premier projet c'est LEA qui a permis de desservir cette zone par le Nord. Ensuite, nous avons le projet avant qu'il ne soit « retoqué » mais nous allons continuer à poursuivre car nous avons de la volonté, c'est faire que T2 qui, aujourd'hui, décroche et va sur Bron, puisse aller sur Eurexpo. Pour l'agglomération lyonnaise, ce n'est pas un équipement tout à fait négligeable. Ensuite c'est d'avoir dans un premier temps un système de bus entre Eurexpo et le stade et de mettre tout de suite une emprise pour faire un tramway et ainsi avoir, à terme, un bouclage de l'agglomération Léa-T2 et donc de pouvoir venir à la fois par le Nord et par le Sud : permettre à partir de tous les points, par exemple, on va dire depuis Oullins, de prendre le métro, de s'arrêter à Jaurès, avenue Berthelot et de prendre le tram qui demain, emmènera directement jusqu'au Stade du Grand Montout. Je suis à la Part-Dieu, j'ai des navettes qui m'emmènent jusqu'au Grand Montout. Je pourrais reprendre tous les coins de l'agglomération et on verrait que ce Stade est desservi.

Comme ça ne marche pas sur les arguments urbains, que petit à petit, sur la desserte, ça prend du plomb dans l'aile, voilà que maintenant, on se fait chef d'entreprise. Mais cher Etienne, si tu es tellement performant dans l'entreprise, montes-en une. Après, tu pourras dire à Aulas « *vous ne vous y connaissez rien* » mais jusqu'à présent, celui qui a fait ses preuves dans l'entreprise, c'est plutôt Aulas qu'Etienne Tête. Alors, je veux bien que tu lui donnes des conseils mais permets quand même qu'il soit un peu réservé par rapport à tes conseils et qu'il mène sa barque financière, entrepreneuriale un peu comme il l'entend, parce qu'il pourrait penser que les conseillers ne sont pas les payeurs.

M. TETE Etienne : Un peu pour ce qui me concerne !

M. LE MAIRE : Pour ce qui te concerne, je considère que c'est une prise de position personnelle de ta part. On ne peut pas parler de corde dans la maison du pendu mais si vous me permettez ce néologisme, pas parler de corde dans la maison du « pendeur ». Parce que s'il y en a un qui sabote jour après jour le projet de l'Olympique Lyonnais, c'est toi Etienne, tu t'y emploies tous les jours, à toute heure du jour et de la nuit, parce que tu as du caractère. Après, tu vas nous dire « *oh, c'est dommage, il n'y a plus d'argent pour mener à bien ce projet, c'est dommage quand même, vous voyez, faut un plan B parce que ça ne peut plus se faire* ». Tous les jours tu passes ton temps à essayer de faire en sorte que le projet ne se fasse pas.

Alors tu vois, sur les plans B, moi j'en connaissais qui avaient pris position pour un plan B sur l'Europe. Je vois que le plan B sur l'Europe aujourd'hui, ça n'a quand même pas super marché. Donc nous, on va faire pareil, on va se contenter du plan A.

Il n'y a pas que lui qui sabote, il peut y en avoir quelques uns... Mais cela fait maintenant deux mois que je téléphone chaque jour au Cabinet du Président de la République, à celui du Premier Ministre pour

leur dire « *la déclaration d'intérêt général, où en sommes-nous ?* ». Chers Collègues, cher Christophe Geourjon, vous qui êtes partisan d'une démocratie, comme vous dites, transformée et participative, si vous pouviez avoir l'obligeance de faire savoir au Ministre dont vous êtes souvent le porte parole et je trouve ça très, très bien, qu'il puisse demander au Premier Ministre ou au Président de la République de nous envoyer une réponse « *oui ou non* », ça serait bien, ça ferait avancer la démocratie participative.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)